

# SWISSMINT info 2/10



**PIÈCE D'OR COMMÉMORATIVE D'ALBERT ANKER  
HENRY DUNANT – UN DESTIN TRAGIQUE  
JETONS POUR AUTOMATES À CIGARETTES –  
LA SOLUTION POUR PROTÉGER LES JEUNES?**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swissmint

*Frappe de la pièce d'or pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Albert Anker*

## Editorial

### Chère lectrice, cher lecteur,

*Le présent numéro de notre magazine clients vous réserve, je m'en porte garant, quantité d'informations intéressantes et même captivantes. Il a pour thème central deux nouvelles pièces émises à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de deux grandes personnalités suisses. Celle en argent rend hommage à Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge. De sa vocation humanitaire est né un mouvement mondial, qui a fortement amélioré le sort des victimes de catastrophes ou de conflits armés. La monnaie en or célèbre le peintre Albert Anker. Son œuvre évoque essentiellement la vie rurale et le monde de l'enfance, dans des scènes de genre d'un grand réalisme. Les textes qui suivent offrent un aperçu de la vie et de l'action de ces deux hommes illustres.*



*Les dernières pages traitent d'autres thèmes en rapport avec l'argent et répondent à des questions brûlantes.*

*Je vous souhaite bien du plaisir à la lecture de ce magazine.*

*Kurt Rohrer  
Directeur de Swissmint*

## Sommaire

<b>Editorial</b>	2
<b>Henry Dunant – un destin tragique</b>	3
Le fondateur de la Croix-Rouge a vécu une existence dramatique	
<b>100<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Albert Anker</b>	5
Pièce d'or en l'honneur d'un Suisse illustre	
<b>Jetons pour automates à cigarettes</b>	7
La solution pour protéger les jeunes?	
<b>Pièces d'un franc émettant un son faux</b>	7
Une enquête vise à en établir les causes	
<b>La prétendue nouveauté n'était que poudre aux yeux</b>	8
<b>Maintien du cours élevé de l'or</b>	8
<b>Monnaies commémoratives 2011</b>	8



*L'expérience sur le champ de bataille de Solférino a changé le destin de Henry Dunant. À l'arrière-plan, peinture de Carlo Bossoli (1815–1884)*



**Le fondateur de la Croix-Rouge a vécu une existence dramatique.**

## ***Henry Dunant – un destin tragique***

**Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, est mort le 30 octobre 1910 à 82 ans à l'hôpital de district de Heiden. Swissmint émet, pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de ce Suisse illustre, une pièce spéciale visant à symboliser la portée universelle de son œuvre.**

Henry Dunant naît, le 8 mai 1828, à Genève, dans une famille de la bourgeoisie calviniste. Premières initiatives: en 1852 il participe à la création de l'Union chrétienne des Jeunes Gens et, en 1855, de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes (YMCA).

Entré au service de la banque privée Lullin et Sautter, il s'engage, dès 1853, au service de la «Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif», puis à son propre compte (Société des Moulins de Mons-Djémila), dans des projets de valorisation de terres agricoles en Algérie. Ironie de l'histoire, ce sont les difficultés financières de ces entreprises qui le pousseront, en juin 1859, à solliciter une entrevue à Napoléon III, en campagne contre les

Autrichiens, dans l'Italie du Nord. Dunant espérait soumettre au souverain les litiges qui l'opposaient à la bureaucratie coloniale.

Mais il rencontre, sur le champ de bataille de Solférino, le 24 juin 1859, la souffrance, le sang et la mort. La mêlée a été furieuse entre les deux armées, française et piémontaise, d'une part, et autrichienne, d'autre part. Les pertes sont terribles: 40 000 morts et blessés, et les services de santé impuissants: un chirurgien pour 1000 hommes; des brancardiers mal instruits; les caisses de médicaments et de bandages restés à l'arrière du front. Oubliés, les soucis algériens.

Le destin de Dunant bascule. Ce qui lui importe désormais, c'est de porter secours aux soldats blessés. Sans discrimination, au cri de «*Tutti Fratelli*».

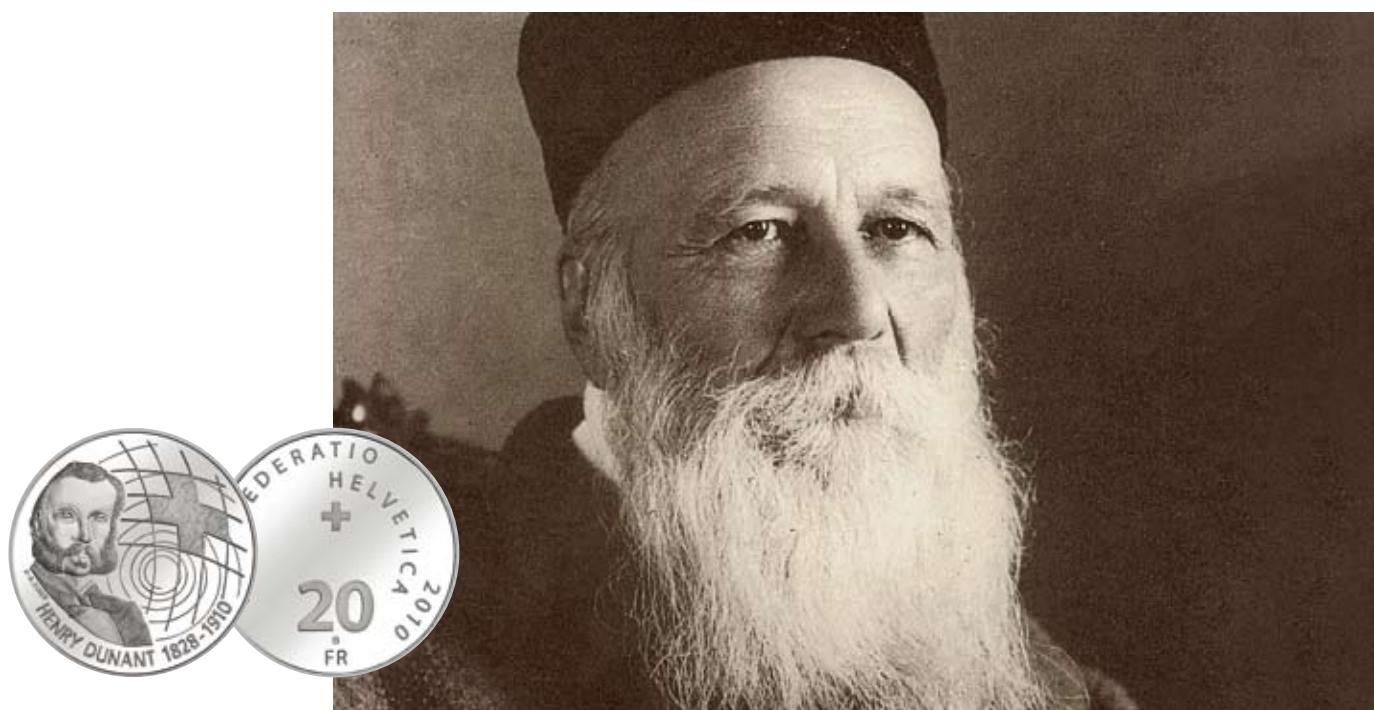
De retour à Genève, Dunant écrit pour se remettre de son expérience

traumatisante «*Un Souvenir de Solférino*». L'ouvrage sort à la fin octobre 1862. Il secoue les consciences, remportant un immense succès. De partout les félicitations affluent. De Gustave Moynier, en particulier. Juriste, président de la Société genevoise d'utilité publique, qui rassemble l'élite protestante et libérale. Moynier a compris que les idées de Dunant allaient modifier le sort des victimes des conflits armés. Il met ses compétences au service de Dunant, et propose qu'une commission étudie et diffuse les idées du «*Bon Samaritain*».

Le 17 février 1863, la commission, qui siège pour la première fois, se constitue en comité international permanent. Une Conférence internationale est convoquée pour le 26 octobre 1863, à Genève. Elle adopte la charte fondatrice de la Croix-Rouge, et invite à la création de comités et de sociétés de secours dans tous les pays.

L'idéal de la Croix-Rouge va conquérir le monde. Si l'esprit visionnaire de

Photo d'Henri Dunant  
à un âge avancé



Dunant n'a cessé d'inspirer l'action humanitaire, la consolidation du Mouvement, la codification du droit international et le travail humanitaire – et entre-temps adversaire – Moynier, au médecin Frédéric Ferrière et à leurs collègues du CICR et des Sociétés nationales. Empêtré dans un scandale financier qu'il n'a su prévenir, condamné pour banqueroute par la justice genevoise, Dunant doit abandonner, en 1867, toute fonction dans l'institution.

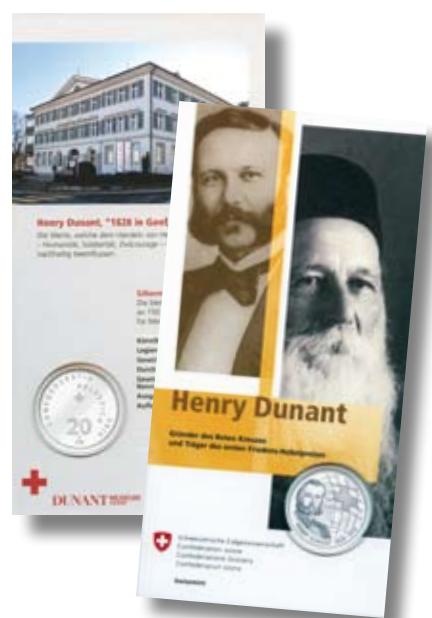
Pendant 20 ans, il va parcourir l'Europe, ruiné et nourrissant ses ressentiments, sans jamais trouver la paix de l'âme et le pardon de ses compatriotes. En 1887, il cherche refuge à Heiden, en Appenzell. Un reportage

du journaliste Georg Baumberger, en 1895, le tire de l'oubli. Et l'attribution, en 1901, du Prix Nobel de la Paix apparaît comme une réhabilitation tardive.

*Philippe Bender, historien CRS*

#### Dunant 2010 Heiden

A l'occasion du centenaire de la mort d'Henry Dunant, le musée Henry Dunant de Heiden présentera, du 23 avril jusqu'au mois de novembre 2010, une exposition spéciale consacrée à l'action sur le terrain «de Solférino à Guantanamo» et aux trains d'enfants «vers la Suisse». L'objectif de cette double exposition est de commémorer de manière durable le travail humanitaire d'Henry Dunant. Cet événement sera jalonné de manifestations culturelles, d'expositions et de rencontres entre des ressortissants de différentes nations. A cette occasion paraîtra également une carte souvenir contenant la pièce de monnaie commémorative d'Henry Dunant, qui sera disponible exclusivement au musée.



*Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site Internet [www.dunant2010.ch](http://www.dunant2010.ch)*

## Flash

### Monnaie commémorative «Centenaire de la mort d'Henry Dunant»

Valeur nominale: 20 francs suisses; alliage: argent 0,835; poids: 20 g; diamètre: 33 mm; tirages «non mise en circulation»: max. 50000 pièces; conception: Pierre-Alain Zuber, Genève; jour d'émission: 3 juin 2010.



Anker illustre avec une précision caractéristique l'humiliation ressentie par le fermier remettant son intérêt annuel au notaire ou au représentant de la commune. Le paiement de l'intérêt (*Der Zinstag*), 1871, peinture à l'huile sur toile, 80,5 x 117 cm, collection privée.

Médailles et Légion d'honneur obtenues par Albert Anker



## Pièce d'or en hommage à un peintre suisse hors pair

### Albert Anker – monnaies et médailles

A l'occasion du centenaire de la mort d'Albert Anker, Swissmint émet une pièce d'or en l'honneur de l'illustre peintre bernois. On y voit *Le secrétaire de commune*, une de ses plus célèbres toiles. Comme le rappelle cet article, l'histoire de l'artiste offre d'autres points de contact avec la numismatique.

La succession de l'illustre peintre suisse Albert Anker comprend des pièces de monnaie suisses et des médailles, décernées tant à Paris qu'en Suisse. Parmi elles figure une médaille d'or du Salon de 1866, soit un premier prix obtenu à l'exposition internationale des beaux-arts de la capitale française, ainsi que diverses médailles d'argent et de bronze. Ces récompenses nous montrent qu'à l'époque, Anker était également apprécié en France. On connaît moins ses travaux de peinture sur faïence réalisés pour la manufacture parisienne de Théodore Deck ou ses aquarelles de paysages à la spontanéité impressionniste, faites lors de ses voyages en France et en Italie. La photographie permet

de distinguer la croix de chevalier de la Légion d'honneur remise à Anker par l'Etat français, en récompense de ses mérites, à l'Exposition universelle de 1887 organisée à Paris. Modeste comme il était, il l'a rangée dans un tiroir au lieu de la porter en public. A une exception près, comme le rappelle malicieusement une lettre à son ami François Ehrmann: à Paris, il arborait cette distinction pour se rendre à l'opéra, ce qui lui permettait d'obtenir plus rapidement son billet d'entrée.

Quand il a été question d'une nouvelle pièce d'or de 20 francs représentant Helvetia, Anker siégeait dans le jury d'évaluation. Le «Vreneli», nom entré dans l'usage courant, lui paraissait trop jeune et il aurait préféré, comme figure allégorique de l'Helvétie, une femme posée et maternelle. Le projet du médailleur Fritz Ulysse Landry s'est toutefois imposé, avec quelques retouches. Des dessins, accompagnés de commentaires, des projets de «Vreneli» figurent dans les carnets d'Anker. Il y voyait une sorte de sainte

Cécile, une «figure pastorale» dont il jugeait la coiffure «trop frivole».

La pièce commémorative figure *Le secrétaire de commune*. Cette peinture à l'huile fascine par l'humour du peintre, de même que par son amour du détail. La plupart des accessoires apparaissant dans ses compositions se trouvent encore dans la maison d'Anker à Anet, qui peut être visitée sur rendez-vous. Il a pris pour modèle un paysan qu'il avait déjà représenté dans plusieurs tableaux. Car il avait davantage le physique de l'emploi que le secrétaire communal en exercice. Comme artiste, il n'hésitait pas à prendre de telles libertés avec la réalité.

Lecteur passionné de la littérature et de l'historiographie grecque, Anker connaissait aussi les monnaies antiques, dont il s'est inspiré pour figurer les traits de grandes figures du passé. Il maîtrisait l'alphabet grec – langue apprise durant ses études de théologie – et aimait lire «son» Homère dans la langue originale.

*Jeune garçon en train de manger, aquarelle tirée d'un carnet d'esquisses d'Albert Anker récemment réapparu, datant de 1901.*



La frappe d'une pièce d'or en hommage au peintre tant aimé de la Suisse rurale d'autrefois s'inscrit dans une longue tradition, qui aurait certainement flatté Anker. Il n'aurait toutefois pas manqué de protester: «Je ne suis pas si important que ça. Laissez-moi travailler en paix. La peinture est ma vocation, et ma principale source de joie.» C'est en ces termes qu'il avait réagi à la remise de son doctorat honoris causa de l'Université de Berne et aux nombreux visiteurs venus le féliciter à l'occasion de ses 70 ans.

*Texte: Matthias Brefin*

## Flash

**Monnaie commémorative «Centenaire de la mort d'Albert Anker»**  
*Valeur nominale: 50 francs suisses; alliage: or 0,900; poids: 11,29 g; diamètre: 25 mm; tirage «flan bruni»: max. 6000 pièces; conception: d'après Albert Anker; jour d'émission: 3 juin 2010.*

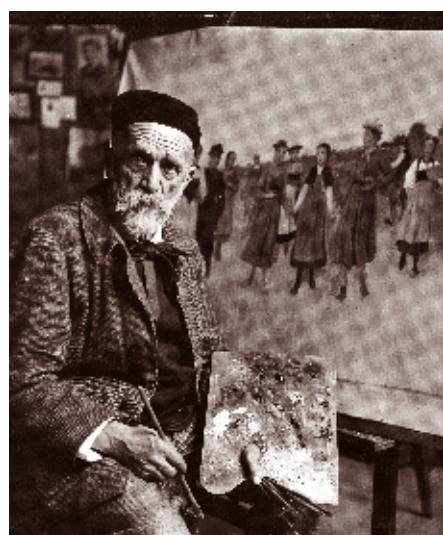
### **Albert Anker. Monde en beauté. A l'occasion du centenaire de la mort de l'artiste.**

7 mai – 5 septembre 2010; vernissage: jeudi 6 mai 2010, 18h30

La grande exposition commémorative du Musée des Beaux-Arts de Berne reprend toutes les phases de création et tous les thèmes d'Albert Anker ainsi que les genres dans lesquels il s'est illustré: peintures, dessins, aquarelles et faïences. Au point de départ de cette exposition, il y a celle que le Musée des Beaux-Arts de Berne a organisée sur l'artiste en 2007 – 2008 pour quatre musées japonais et qui a connu un très grand succès.

Artiste de la photographie, de la performance et de la vidéo, Chantal Michel a eu l'occasion de dialoguer avec son illustre prédécesseur dans un espace séparé à l'intérieur de l'exposition hommage. Sous le titre «Miel, lait et dentelles noires», elle met en scène les fruits de son exploration subjective de l'univers visuel d'Anker et entend formuler une réponse contemporaine adéquate à

un doyen de l'histoire de l'art suisse. *Informations concernant l'exposition et son programme-cadre: [www.kunstmuseumbern.ch](http://www.kunstmuseumbern.ch)*



*Albert Anker dans son atelier d'Anet, peignant Les catéchumènes de Müntschemier, 1901*

# Jetons pour automates à cigarettes. La solution pour protéger les jeunes?

Depuis janvier 2008, plusieurs cantons restreignent l'achat de cigarettes dans les automates librement accessibles. Avant d'acheter ses cigarettes, il faut demander un jeton au personnel, les jeunes devant prouver qu'ils ont plus de 16 ans, voire 18 dans certains cantons. Aux dires d'un exploitant, il faut compter quelques centaines de francs pour adapter un distributeur automatique.

Donc, pour acheter des cigarettes à l'automate, il faut glisser un jeton avant d'insérer la monnaie. On s'assure ainsi que seules les personnes autorisées peuvent retirer des cigarettes. Certes la solution est bonne pour autant que les établissements jouent le jeu et ne se contentent pas, comme cela a été

constaté à plusieurs reprises, de laisser simplement les jetons en libre accès sur le distributeur.

L'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies ne se fait guère d'illusions quant à la manière de contourner le système. Les jeunes n'ont qu'à envoyer à leur place un collègue plus âgé demander le jeton au comptoir. Il n'empêche que cette nouvelle mesure représente un obstacle supplémentaire.

C'est du reste Swissmint qui s'est chargée en 2006 de frapper le stock de jetons (tirage: 2020000 pièces munies de notre marque). Mais depuis, les dispositions de la nouvelle loi sur les finances de la Confédération font que la Mon-

naie fédérale ne peut plus accepter de mandat de frappe pour le compte de tiers.



## Pièces d'un franc suspectes

### Le son inhabituel des pièces intrigue

L'année dernière, il nous a fréquemment été rapporté que des pièces d'un franc de l'année 2008 produisent un son mat, ce qui inévitablement amène à s'interroger sur leur authenticité.

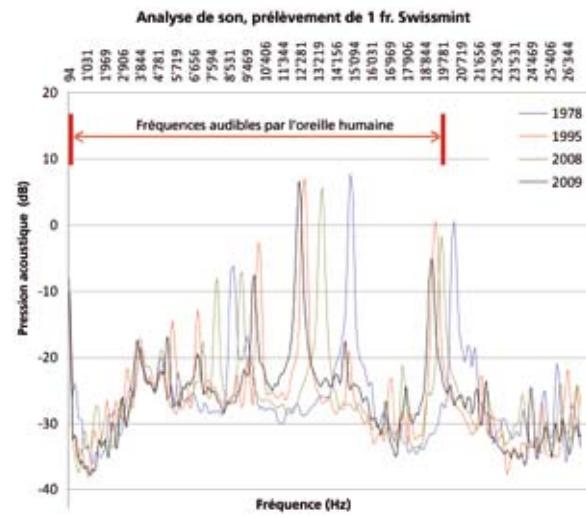
Comme il était déjà arrivé, dans le passé, que des pièces de monnaie présentent un tintement particulier, nous en avons profité pour tirer l'affaire au clair. Nous avons ainsi transmis au Bureau central du contrôle des métaux précieux, à Berne, quatre pièces d'un franc dont deux produisaient un son différent, en le priant de confirmer cette perception par ses propres analyses et de trouver la cause des anomalies constatées.

Les contrôles ont consisté à faire choir les pièces d'un franc, via un toboggan en carton, sur une table en agate. Le bruit ainsi provoqué a été examiné à l'aide d'un logiciel d'analyse du son. Alors que tintement des pièces de 1995 et 2009 était quasiment identique, le son émis par celles de 1978 et

2008 présentait une différence significative et confirmait ainsi l'impression auditive. Des comparaisons réalisées avec d'autres pièces en circulation ont montré qu'elles s'écartent bel et bien de l'image sonore familière.

Ce n'est qu'au stade des examens métallographiques que l'énigme a pu être élucidée. Les quatre pièces, dûment coupées et oxydées pour en rehausser

les contrastes, ont révélé des structures différentes, imputables au laminage. Concrètement, les pièces sonnant faux (1978 et 2008) offrent des contrastes nettement plus marqués que les autres (1995 et 2009). A contrario, celles-ci présentent une structure plus homogène. D'où le constat que les fabricants n'ont visiblement pas tous traité de la même façon les étapes du laminage et du recuit, ce qui fait que les couches formant leurs flans sont d'épaisseur inégale.



Le Bureau central du contrôle des métaux précieux en a conclu que la structure interne (résultat du laminage), en influençant la contrainte propre et l'élasticité des flans, est responsable du bruit spécifique émis. Un son différent n'est pas pour autant un indice de fausseté des pièces de monnaie.

# La prétendue nouveauté n'était que poudre aux yeux

L'été dernier, un marchand de timbres suisse se vantait dans son catalogue d'être le premier à offrir la nouvelle pièce spéciale de 20 francs du «Chemin de fer Brienz-Rothorn» en version plaquée or fin – 24 carats. Différents clients nous ayant interrogés à ce sujet, nous tenons à préciser que la pièce susmentionnée a été émise par Swissmint sans rehauts d'or. Le placage or partiel de l'avers a été réalisé ultérieurement par un tiers, à l'insu de la Monnaie fédérale.

Lorsque des monnaies sont destinées à la revente, une telle opération constitue un abus sur le plan du droit. En outre, les pièces manipulées perdent leur pouvoir libératoire, et donc il n'y a plus d'obligation de les accepter. Swissmint se réserve le droit, en cas de récidive, d'attaquer en justice les personnes fautives.

Ces dernières années, divers ateliers de frappe ont produit des pièces partiell-

lement recouvertes d'or. Le résultat est parfois plaisant au regard. Toutefois, une telle transformation prive les pièces spéciales de leurs qualités d'origine. Et comme la circulation monétaire met à rude épreuve la couche généralement fine du placage or ou de l'en-duit de couleur, ce genre de finissage s'avère discutable à nos yeux et n'a rien à faire sur une pièce de monnaie.



*Pièce commémorative du chemin de fer Brienz-Rothorn, rehaussée d'or a posteriori*

## Timbre spécial «Albert Anker»

A l'occasion des 100 ans de la mort d'Albert Anker, La Poste Suisse émet un timbre spécial. On y voit un tableau de l'artiste figurant un écolier devant la maison d'Anker à Anet. Conçu par Suzanne Potterat de Berne, ce timbre a une valeur d'affranchissement de 85 centimes. Il est disponible notamment sous [www.poste.ch/philashop](http://www.poste.ch/philashop).



## Maintien du cours élevé de l'or

Le cours de l'or, en légère baisse au deuxième semestre 2009, s'est récemment ressaisi, de sorte qu'il a fallu adapter le prix de la monnaie d'or de 50 francs: il est désormais de 520 francs. Eu égard à l'évolution incertaine des cours sur le marché des métaux précieux, nous nous réservons le droit de procéder à d'autres corrections de prix. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

## Monnaies commémoratives 2011

Des pièces commémoratives sont prévues sur les thèmes suivants: pièce bimétallique de 10 francs: «Marché aux oignons de Berne»; pièce en argent de 20 francs: «Chemin de fer du Pilate» et «100<sup>e</sup> anniversaire de Max Frisch»; pièce en or de 50 francs: «Une cloche pour Ursli».

## Corrigenda de Swissmint-info 2010/1, tirages pour 2007

Tirage définitif de la pièce commémorative de 20 francs émise en 2007, Banque nationale suisse, argent, qualité normale: 41747 pièces

### Editeur

Monnaie fédérale  
Swissmint  
Bernastrasse 28  
CH-3003 Berne  
[www.swissmint.ch](http://www.swissmint.ch)

### Marketing

Téléphone +41 (0)31 322 60 68  
Fax +41 (0)31 322 60 07  
Courriel [info@swissmint.ch](mailto:info@swissmint.ch)

### Vente

Téléphone +41 (0)31 322 74 49

### Numismatique

Téléphone +41 (0)31 322 61 73



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swissmint